

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 18 décembre 2017, à 20 heures.

Sont présents :

Monsieur le maire Claude Corbeil

Mesdames les conseillères Stéphanie Messier, Linda Roy, Annie Pelletier, Claire Gagné et Nicole Dion Audette, Messieurs les conseillers Donald Côté, Pierre Thériault, Bernard Barré, André Beauregard, David Bousquet et Jeannot Caron

Sont également présents :

Monsieur Louis Bilodeau, directeur général et M^e Hélène Beaudesne, directrice des Services juridiques et greffière

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

De plus, concernant la tenue de la présente séance extraordinaire, avis public fut donné dans le journal « Le Courrier » en date du 7 décembre 2017.

Période de questions

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

Période d'information

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

Résolution 17-691

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Nicole Dion Audette
Appuyé par André Beauregard

Et résolu que le Conseil adopte l'ordre du jour soumis pour la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 17-692

Budget 2018 – Adoption

CONSIDÉRANT que Monsieur le maire Claude Corbeil a fourni aux personnes présentes des informations concernant le budget pour l'exercice financier 2018;



Il est proposé par Bernard Barré
Appuyé par David Bousquet

Et résolu que le Conseil adopte et dépose les prévisions budgétaires pour l'exercice 2018, telles qu'elles apparaissent au document intitulé "Prévisions budgétaires 2018", le tout résumé comme suit :

REVENUS

- Taxes	72 608 759 \$
- Paiements tenant lieu de taxes	6 594 386 \$
- Transferts	2 585 439 \$
- Services rendus	13 308 134 \$
- Imposition de droits	3 050 000 \$
- Amendes et pénalités	2 050 000 \$
- Intérêts	553 050 \$
- Autres revenus	573 376 \$

IMMOBILISATIONS

- Produits de cession	30 000 \$
-----------------------	-----------

FINANCEMENT

- Financement à long terme des activités de fonctionnement	957 150 \$
--	------------

AFFECTATIONS

- Surplus accumulés	0 \$
- Surplus accumulés affectés	-84 669 \$
- Réserves financières et fonds réservés	0 \$
- Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	-425 625 \$

TOTAL DES REVENUS, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS	101 800 000 \$
---	-----------------------

CHARGES (incluant l'amortissement)

- Administration générale	10 095 383 \$
- Sécurité publique	16 285 556 \$
- Transport	17 149 500 \$
- Hygiène du milieu	22 819 257 \$
- Santé et bien-être	571 000 \$
- Aménagement, urbanisme et développement	7 257 179 \$
- Loisirs et culture	17 988 095 \$
- Frais de financement	<u>5 348 700 \$</u>

97 514 670 \$

AMORTISSEMENT

-17 717 000 \$

FINANCEMENT

- Remboursement de la dette à long terme	7 639 559 \$
--	--------------



AFFECTATIONS

- Activités d'investissement	10 419 961 \$
- Réserves financières & fonds réservés	3 211 849 \$
- Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	730 961 \$

TOTAL DES CHARGES, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 101 800 000 \$

Le document explicatif sur le budget doit être publié dans une prochaine édition du journal local, tel que prévu au paragraphe 8 de l'article 263 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1).

Adoptée à l'unanimité

Résolution 17-693

Levée de la séance

Il est proposé par Jeannot Caron
Appuyé par Linda Roy

Et résolu que la séance soit levée à 21 h 08.

Adoptée à l'unanimité